

Bourses de la Fondation Guillaume Tremblay

Hiver 2025

Du 1er février au 1er mai 2025, la population de Sept-Îles et Port-Cartier est amenée à soumettre des projets culturels et artistiques à la Fondation Guillaume Tremblay. Il y a trois volets, le volet « **Bourses d'études** », qui vise à encourager la poursuite d'études dans les arts de la scène, le volet « **Voyage** » qui vise à encourager le dépassement de soi, ainsi que le volet « **Projets** », où la population peut soumettre des demandes de financement pour des projets qui ont pour but d'encourager la culture et les jeunes d'ici.

Au total, 15 000\$ seront versés à la jeunesse d'ici. Ce montant sera réparti en fonction des demandes reçues et selon la concordance des projets à la mission de notre fondation. Un comité sera formé dans le but d'évaluer toutes les demandes reçues et de déterminer la répartition des montants.

Pour toutes informations, n'hésitez pas à entrer en contact avec nous sur les réseaux sociaux, ou en nous envoyant un courriel à : Fondation.guillaume.tremblay@outlook.com

Il est toujours possible de contribuer à notre mission. Pour en savoir plus, visitez notre site web : www.lafondationguillaumetremblay.com

Volet Bourses d'études

Description

La Fondation Guillaume Tremblay vise à soutenir les jeunes de Sept-Îles et Port-Cartier qui désirent poursuivre des études postsecondaires dans un domaine se rapportant **aux arts de la scène** (ex : théâtre, musique, etc.)

Les montants prévus pour ces bourses sont de :

- Pour des programmes d'études professionnelles (DEP) et collégiales (DEC) : **500\$**
- Pour les études supérieures : **2 000\$**

La personne qui souhaite obtenir une bourse d'études de la Fondation Guillaume Tremblay devra nous fournir un dossier dans lequel elle présentera les activités sociales, culturelles et artistiques qu'elle pratique actuellement, une description du programme qu'elle désire intégrer et une explication de ce que la bourse lui permettrait de faire, si elle est obtenue. Ce dossier peut être transmis au comité selon le médium de son choix, c'est-à-dire qu'il peut contenir des documents écrits, photos et/ou vidéo.

Une lettre de recommandation sera aussi demandée.

Critères d'éligibilité

- Résider à Sept-Îles ou Port-Cartier au moment de faire la demande.
- Être âgé entre 16 et 25 ans
- Suivre un programme d'études postsecondaires à temps plein à la session d'automne 2024

Documents à fournir

- Coordonnées complètes
- Dossier de candidature
- Lettre de recommandation

Notes

- Si la personne est retenue, une preuve de fréquentation scolaire pourra être demandée.
- Les personnes qui soumettront leur candidature pourront être invitées à participer à des activités promotionnelles de la Fondation Guillaume Tremblay.

Votre demande, contenant toute la documentation nécessaire, devra être envoyée par courriel à Fondation.guillaume.tremblay@outlook.com, au plus tard, le 01 mai prochain à 23h59.

Volet Voyage

Description

La Fondation Guillaume Tremblay vise à soutenir les initiatives visant à faire voyager les jeunes entre 12 et 25 ans de Sept-Îles et Port-Cartier, tout en encourageant le développement personnel et l'estime de soi chez les jeunes. Ces voyages doivent avoir une dimension culturelle et peuvent être des initiatives personnelles ou encore, supportées par une organisation.

Pour les voyages de groupe

Le groupe ou l'organisation qui organise un voyage visant à encourager la découverte d'une nouvelle culture, le développement personnel et l'estime de soi chez les jeunes entre 12 et 25 ans peut faire une demande de subvention à la Fondation Guillaume Tremblay. Pour ce faire, les personnes responsables de l'organisation du voyage devront nous faire parvenir un dossier contenant les informations suivantes :

- Une description du groupe ou de l'organisation associée à l'événement (historique, mission, etc.)
- Une description du projet de voyage (destination, itinéraires, durée, activités, etc.)
- Les retombées que ce voyage aura dans la vie des jeunes, leur développement personnel et leur estime de soi
- Le nombre de jeunes touchés par ce voyage
- Une démonstration du volet culturel du voyage ou l'impact que le voyage aura sur la culture de notre région
- Le montant demandé et/ou les autres formes de soutien que la Fondation pourrait offrir à ce projet.

Pour les voyages individuels

Un jeune âgé entre 16 et 25 ans qui souhaite partir en voyage dans le but de développer son autonomie et de découvrir une nouvelle culture peut faire une demande de bourse à la Fondation Guillaume Tremblay. Pour ce faire, la personne intéressée doit fournir les informations suivantes:

- Une lettre de présentation qui explique les motivations derrière ce voyage
- Une description du projet de voyage (destination, itinéraires, durée, activités)
- Ce que la personne souhaite aller chercher en faisant ce voyage
- Le montant demandé et/ou les autres formes de soutien que la Fondation pourrait offrir à ce projet.

Deux lettres de recommandation seront demandées pour appuyer les propos mentionnés.

Critères d'éligibilité

- Être basé à Sept-Îles ou Port-Cartier au moment de faire la demande.
- Être âgé entre 16 et 25 ans (pour les initiatives individuelles)

Documents à fournir

- Coordonnées complètes
- Dossier de candidature
- Lettres de référence, si applicable

Notes

- Les personnes qui soumettront leur candidature pourront être invitées à participer à des activités promotionnelles de la Fondation Guillaume Tremblay.

Votre demande, contenant toute la documentation nécessaire, devra être envoyée par courriel à Fondation.guillaume.tremblay@outlook.com, au plus tard, le 01 mai prochain à 23h59.

Volet Projets à vocation culturelle

Description

La Fondation Guillaume Tremblay vise à soutenir les initiatives visant à faire rayonner la culture chez les jeunes entre 12 et 25 ans de Sept-Îles et Port-Cartier.

L'individu, le groupe ou l'organisation qui organise un projet visant à encourager la culture chez les jeunes peut faire une demande de subvention à la Fondation Guillaume Tremblay. Pour ce faire, la ou les personnes responsables de l'organisation du projet devront nous faire parvenir un dossier contenant les informations suivantes :

- Une présentation de la personne ou une description du groupe ou de l'organisation associée à l'événement (historique, mission, etc.)
- Une description du projet
- Les retombées que ce projet aura sur la culture de la région
- Le montant demandé et/ou les autres formes de soutien que la Fondation pourrait offrir à ce projet.

Critères d'éligibilité

- Être basé à Sept-Îles ou Port-Cartier au moment de faire la demande.
- Être âgé entre 12 et 25 ans (pour les initiatives individuelles)

Documents à fournir

- Coordonnées complètes
- Dossier de candidature
- Lettres de référence, si applicable

Notes

- Les personnes qui soumettront leur candidature pourront être invitées à participer à des activités promotionnelles de la Fondation Guillaume Tremblay.

Votre demande, contenant toute la documentation nécessaire, devra être envoyée par courriel à Fondation.guillaume.tremblay@outlook.com, au plus tard, le 15 avril prochain à 23h59.